



Enfant majeur responsabilite parentale?

Par jedoute

Bonjour,

Ayant un fils majeur (26ans) vivant hors mon toit , parfois chez des ' Copines' parfois chez sa soeur) et quelques fois en location sans qu'aucune fois je me suis porté caution sur les divers baux. Malgré cela je reçois des lettres e relance pour divers paiements; Loyer, Edf, Eaux ect ect..

Suis je dans l'obligation de payer?

Est-ce possible compte tenu du comportement de mon fils existe-il une solution juridique afin de pouvoir me désolidariser de tout incident??

Merci pour les réponses